

# **ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE DE VILLEURBANNE**

## ***Rapport moral et d'orientation du Président***

**Samedi 23 Avril 2005**

Chers Acomarins, Acomarines, chers Amis

Je suis particulièrement heureux de vous retrouver et de vous revoir ici, à Villeurbanne où notre association tient, pour la première fois de son histoire, son congrès national en Région Rhône Alpes.

Je me réjouis, un peu plus chaque année, de voir parmi l'assistance de jeunes et nouveaux visages qui nous assurent de la bonne santé de notre association.

Il y a environs six mois, vous m'avez élu à la fonction suprême de l'ACOMAR. J'ai souhaité dans un premier temps que nous retrouvions à chaque printemps la fréquence de notre grand *RENDEZ-VOUS* annuel. Il en découle naturellement pour ce premier exercice un compte-rendu moins dense que les années précédentes.

Malgré tout, je peux vous assurer que nos actions n'ont rien perdu de leurs efficacités ; bien au contraire. Nous avons multiplié les rencontres avec les hautes autorités de la Défense Nationale afin que soit bien affirmée la transition.

Depuis nous avons, mon équipe et moi-même, œuvrés de façon à ce qu'aucun décrochement ne se produise dans la continuité de nos objectifs, que ce soit à la commission n°2 du CSRM présidée par l'Acomar, ou dans toutes les autres instances où nous siégeons. Notre implication et notre motivation sont restées entières.

Comme je l'avais évoqué dans mon allocution de clôture du précédent congrès, nos principales orientations pour les mois à venir sont

l'application opérationnelle dans toutes les sections de la convention signée avec la Marine Nationale. Certes, la vitesse de croisière n'atteint pas encore toute sa pleine puissance. Nous pouvons nous montrer fiers des résultats très prometteurs déjà obtenus.

La création de commissions internes à notre association, telle que par exemple celles de la communication, du recrutement développement reclassement, sont une synergie nouvelle en pleine expansion en parfait accord avec la convention établie avec la Marine Nationale. Je laisse à notre ami Victor Lengrand le soin de les développer cet après midi, pendant la commission nationale des réserves.

Nous avons aussi pour objectif la rédaction définitive de notre règlement intérieur. Là encore, la dite commission à travaillé. Elle se propose de nous présenter une ébauche pendant le conseil d'administration.

Bien sûr, toutes ces réalisations sont encore imparfaites. J'insiste sur le fait qu'elles méritent toutes vos attentions en leur apportant un soutien inconditionnel.

Personnellement, je suis attaché au développement structurel, aux réformes à prévoir et à mettre en place pour que notre association ne subisse pas les assauts vieillissants du poids des années. Notre dynamisme ainsi que notre représentativité en dépendent beaucoup comme l'avait si bien décrit mon prédécesseur dans son rapport moral à Lille, il y a maintenant deux ans. Je peux vous assurer qu'il prend tout son sens dans l'actualité d'aujourd'hui. Je vous cite ses phrases :

*« Développement veut aussi dire consolidation des sections dans leurs vocations locales et préparer le renouvellement des cadres. Je serai personnellement attentif sur ce point car il s'agit pour toute section, à quelque période de son histoire, d'un risque potentiel à appréhender. N'oublions pas qu'une section qui ne remplirait plus les objectifs de notre association ne serait pas différente des amicales locales et deviendrait dans les esprits **qu'une amicale de plus** ».*

Soyez certains que j'aurai la même vigilance et la même ténacité sur le devenir local que je considère comme essentiel, voir vital. Dans cet esprit il me semble parfaitement nécessaire de revoir en profondeur l'ensemble des délégations et des lettres de mission déjà attribuées. Ce souci de recadrage est indispensable pour assurer la pérennité de notre association à long terme. Chaque année à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2006 une lettre de délégation émanant du Président National sera délivrée à chaque président de section et à chaque délégué, avec attributions et obligations.

Je reste à votre disposition et je soumetts à l'assemblée ce rapport qui fait également office de rapport d'orientation.